

Je voudrais faire quelques remarques sur le bill dont nous sommes saisis et sur l'amendement proposé au nom de notre chef en vue de le renvoyer à six mois. Je voudrais le renvoyer à 106 mois si la chose était possible. J'ai eu l'occasion de participer au débat sur le budget le 4 juillet. Depuis, rien n'a changé et rien ne changera, j'en suis certain. Toutefois, les responsables, ceux de ce côté-ci de la Chambre, qui manifestent une certaine responsabilité, doivent faire passer au gouvernement le message suivant: cette mesure législative soumet l'économie à de fortes tensions. Chacun sait maintenant que cette mesure ne vise qu'à de créer une autre source de recettes fiscales, mais les bénéfices ainsi obtenus par comparaison au tort causé au Canadien moyen ne seront que de la gnognotte.

J'ai déjà signalé que la hausse de 10c. le gallon et celle de la taxe sur les petits moteurs pour bateau imposée l'an dernier dépassent cette fois ce que peuvent supporter un grand nombre d'exploitants de services touristiques. Il semble parfois que le gouvernement s'efforce d'annihiler l'industrie touristique. Ma circonscription de Parry Sound-Muskoka dépend énormément du tourisme pour maintenir un niveau économique convenable et fournir les emplois dont elle a grandement besoin. J'ajouterai que l'industrie du tourisme occupe la seconde place au Canada en ce moment et avant de trop nombreuses années, elle tiendra la première.

Que le ministre des Finances et ses soi-disant experts en économie sachent qu'il est fort irritant d'exhorter chaque jour le gouvernement au simple bon sens dans la rédaction des bills. Quand on constate qu'on a ruiné Pierre à force de le voler pour payer Paul, on se rabat sur Paul. J'en viens à me demander parfois, monsieur l'Orateur, si les as en économie du gouvernement tirent à la courte paille quel secteur de l'économie ils détruiraient ensuite.

Le ministre n'a pas dit ce que le gouvernement projette de faire avec les centaines de millions de dollars qu'il percevra de la majoration de la taxe sur l'essence. Nous savons seulement qu'ils seront versés aux revenus généraux et qu'ils ne serviront sûrement pas à la construction de routes en Ontario. Quant aux 200 millions de plus que le gouvernement consacrerait à l'habitation cette année, je ne puis pas répondre: la belle affaire! Je pourrais en utiliser presque autant dans la seule circonscription de Parry Sound-Muskoka, monsieur l'Orateur. Mais comment feraient alors les grandes villes pour loger les dizaines de milliers de personnes qui y affluent chaque année en quête d'un emploi?

Je constate que le gouvernement a en outre l'intention d'engloutir encore 285 millions de dollars dans son programme de création d'emplois à court terme, c'est-à-dire le Programme d'initiatives locales. C'est un moyen détourné pour camoufler le nombre des chômeurs. Le gouvernement affecte quelques milliers de chômeurs, pendant un mois ou deux, à des tâches généralement inutiles et parfois grotesques, question de biffer leurs noms pendant quelque temps de la liste des chômeurs, ce qui lui permet de prétendre qu'il a créé des milliers de nouveaux emplois au cours d'une période donnée, quand des milliers de nouveaux chômeurs sont venus au contraire allonger la liste.

Si le gouvernement est si désireux de percevoir de nouveaux revenus, qu'il n'hésite pas à envahir le territoire fiscal des provinces qu'est celui de la taxe sur l'essence. J'estime que les Canadiens s'attendent à juste titre à ce qu'il consacre cet argent à des programmes sensés et sérieux qui soient de nature à résoudre certains des problèmes qui assaillent depuis longtemps notre pays. Les 285 millions de dollars que le gouvernement entend affecter

#### *Taxe d'accise—Loi*

au Programme d'initiatives locales seraient beaucoup mieux utilisés dans un régime d'apprentissage qui préparerait les chômeurs à occuper des emplois qui aient un sens et qui offrent des perspectives de carrière. Les 70 millions de dollars de crédits que le gouvernement a affectés à ce genre de formation démontrent que celui-ci accorde moins d'importance aux possibilités de carrière qu'à son Programme d'initiatives locales. Bien sûr, les projets d'initiatives locales sont plus agréables que des études en vue d'une carrière dans les affaires ou l'industrie. Je me demande ce que dirait un employeur moyen d'un candidat à un emploi qui, appelé à donner son curriculum vitae, ne trouverait à répondre que son expérience équivaut à deux mois de travail pour un projet d'initiatives locales.

Je passe maintenant à une lettre que j'ai reçue concernant la taxe d'accise sur l'essence. C'est le directeur de l'Almaguin-Nipissing Travel Association Incorporated, de North Bay, qui me l'a adressée. Elle se passe de commentaires, je crois.

Monsieur,

Le Conseil d'administration me charge de vous écrire, en qualité de directeur de l'Almaguin-Nipissing Travel Association, pour vous faire part de la consternation de l'Association à la suite de la récente augmentation de la taxe d'accise fédérale sur l'essence.

Notre région, vous le savez, dépend en majeure partie de l'industrie touristique pour maintenir une économie saine, et cette charge supplémentaire imposée aux automobilistes aura très probablement des effets néfastes sur le chiffre d'affaires des exploitants touristiques qui ont besoin d'un bon nombre de visiteurs pour que leur entreprise reste rentable.

Comme plus de 500 installations touristiques relèvent de notre association, vous pouvez facilement imaginer les répercussions que cette taxe malencontreuse peut et va avoir sur la situation économique de notre région. Nous espérons que cette décision sera renversée très bientôt.

Peut-être puis-je signaler au ministre qu'en me levant hier matin—c'était à Sudbury, lieu de domicile de notre Orateur, où j'avais assisté à un banquet—, j'ai entendu par hasard à la télévision le grand évangéliste, Oral Roberts, qui, alors que je m'habillais, parlait d'un ministre mis sur la sellette par ses paroissiens. Ils lui dirent: Monsieur le pasteur, vous ne faites que prêcher le repentir, encore le repentir et toujours le repentir, et nous en avons soupé. Ce à quoi il répondit: C'est bien dommage, mais je vais continuer à le faire tant que vous ne vous repentirez pas. Je me demande si, après toutes les critiques dont le ministre a fait l'objet et qui le pressent de se repentir, il ne songera pas à abandonner, ou du moins, à modifier cette taxe, en la réduisant de moitié comme le veut le dicton: Faute de grives, on se contente de merles.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Que vaut un demi-repentir?

**M. Darling:** Ça n'a pas d'importance. Que le ministre y réfléchisse. J'aimerais ajouter, monsieur l'Orateur, que le poids de la hausse retombera sur ceux qui ploient déjà sous le fardeau des charges fiscales. Toutefois, le véritable coup sera porté à ceux qui sont le moins en mesure de l'encaisser, les personnes âgées, les petits salariés et ceux qui ont besoin d'une automobile dans leur lutte pour trouver et conserver un emploi. Le gouvernement ne semble pas se soucier le moins du monde de ceux qui essaient de gagner leur vie dans le secteur touristique, ou de ceux qui voudraient bien pouvoir faire des balades en auto et visiter leur propre pays quand leur travail leur en laisse un peu le loisir. Il semblerait également que le gouvernement ne se soucie pas de ceux qui doivent se servir de leur voiture pour se rendre à leur travail. Il en est de même des personnes âgées qui paient des impôts depuis 30, 40 ou 50